

NOM: TANIERE Prénom: Marie

Demande de dispense au titre de :

Année / filière: 1A

L'étudiant dont le statut particulier (art-études, sportif de haut niveau ou entrepreneur) a été reconnu peut demander à l'école d'être dispensé de certaines matières ou UE, dans la limite du nombre d'ECTS attribués au titre de leur statut.

L'étudiant investi dans une activité associative peut demander à l'école d'être dispensé de certaines matières au titre de cet investissement. La demande fait l'objet d'une formalisation préalable, d'un suivi et d'un livrable. Le projet individuel est noté, il ne peut faire l'objet d'un rattrapage. La validation lui attribue, en fonction de la dispense validée par l'école, un maximum de 6 ECTS par an.

☐ Redoublant		
☐ Statut de sportif de haut niveau - nombre d'ECTS maximum i	ndiqué par le SUA	PS :
以 Valorisation de l'engagement étudiant − indiquer le nombre	d'ECTS attribués :	1 ECTS
☐ Statut art-études : maximum 6 ECTS		
☐ Statut « entrepreneur » :		
☐ Autre :		
MATIERE OU UE (mention néant si aucune dispense demandée)		ECT
		S
LV1 Anglais		1
	TOTAL ECTS	1
Avis et signature du responsable d'année ou de filière :		Pierre DAVID
#		
Pour accord, signature de l'élève :	Date :08	/12/2020

A REMETTRE AU SERVICE SCOLARITE DE L'ECOLE APRES SIGNATURE qui transmettra une copie au SUAPS pour les sportifs haut niveau